

Le Pin, le 15 mai 2020



Mairie DU PIN

INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des mesures visant à favoriser la distanciation sociale et à réduire les risques de propagation du coronavirus,

Le Conseil Municipal se réunira **à huis clos**

Mardi 26 mai 2020 à 20h00
À la salle Nicole Paris rue du Château

Pour évoquer les points suivants :

- Élection du Maire,
- Fixation du nombre de postes d'adjoints,
- Élection des adjoints,
- Création de 2 postes de conseillers municipaux délégués,
- Élection de 2 conseillers municipaux délégués,
- Fixation des indemnités de fonctions du Maire,
- Fixation des indemnités de fonctions des adjoints au Maire,
- Fixation des indemnités de fonctions des conseillers municipaux délégués,
- Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire
- Règlement intérieur du conseil municipal.

A cet effet, aucun citoyen ne pourra assister à cette réunion.

Toutefois, les résultats seront affichés en Mairie et sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet.

Comptant sur votre compréhension,
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Maire,
Lydie WALLEZ

6, rue de Courtry B.P. 20 - 77181 Le Pin

Téléphone : 01 60 26 22 09 - Télécopie : 01 60 26 67 80 - 01 60 26 67 89 - E.mail : secretariat@mairielepin.fr